

A Charleville, Jeanteur rhabille les Ardennes depuis cent vingt ans.

DE NOTRE CORRESPONDANT
À REIMS.

Sur la place Ducale, les descendants d'Arthur Jeanteur ont su garder vivants depuis 1888 les principes commerciaux et éthiques qui ont fait de ce commerce de textile et d'habillement une véritable institution ardennaise, connue jusqu'à la Wallonie toute proche.

« Le jour se lève depuis cent vingt ans sur les magasins Jeanteur. Le slogan du « dernier des grands magasins familiaux à enseigner », selon la définition de Jacques, son directeur depuis quarante ans, dit bien toute la fierté et la foi en l'avenir d'une famille qui a su, au fil des décennies, élever son commerce au rang d'une véritable institution ardennaise.

Avec aujourd'hui 2.700 m² de surface commerciale occupant quatre pavillons et demi, soit soixante-trois mètres linéaires de la prestigieuse et « stratégique » place Ducale de Charleville-Mézières, les magasins Jeanteur restent la référence incontournable, jusqu'à la Wallonie toute proche, pour qui veut se rhabiller ou arranger son logement.

Vêtements pour enfants, femmes et hommes, accessoires de mode, parfumerie, linge de maison, chaussures de femmes, jouets... Jeanteur, c'est le Printemps de Charleville-Mézières, les Galeries Lafayette du chef-lieu ardennais, deux entreprises auxquelles le grand magasin a d'ailleurs été affilié, durant

quatre-vingt-dix-huit ans à Vouziers. Les tragédies de l'histoire ne l'ont pas épargné. « En 1917-1918, ma grand-mère faisait du commerce ambulatoire. Elle servait les fronts », raconte Jacques Jeanteur. Il se souvient aussi des moments difficiles du début des années 1950, quand « il y avait du carton aux fenêtres » et que l'on « s'éclairait aux 40 watts ».

Bon an, mal an, l'entreprise a su traverser le temps grâce, notamment, à la fidélité sans failles des clients qui se succèdent génération après génération. « Le secret, c'est que l'on doit mériter la confiance du client, comme disait mon arrière-grand-père. La recherche du meilleur rapport qualité-prix est inscrite dès l'origine du magasin. On la retrouve dans les premières publicités. Cette démarche est toujours d'actualité », explique Jacques Jeanteur, qui revendique avec fierté ses « 40.000 cartes de fidélité ».

Mais l'autre « secret », plus intime et familial, tient surtout à ce que les Jeanteur ne prennent pas de loyer sur le magasin. « Si l'on en prenait un, le magasin fermerait », affirme-t-il, résumant la situation en une élégante formule : « La famille ne vit pas économiquement sur l'entreprise mais s'en nourrit sur le plan philosophique. »

Pronant une « éthique quasi protestante » qui bannit toute « jouissance de l'argent », le directeur des magasins Jeanteur, qui est aussi conseiller régional centriste, croit aux vertus du travail et de l'investissement. « Chaque sou est réinvesti », dit-il. L'entreprise vient d'ailleurs de



Avec aujourd'hui 2.700 m² de surface commerciale donnant sur la place Ducale de Charleville-Mézières, les magasins Jeanteur restent la référence incontournable, jusqu'à la Wallonie toute proche.

cinquante-six ans pour le premier, douze ans pour le second. « L'évolution des centrales d'achats les pousse à une telle centralisation que l'on en perd son autonomie », souligne Jacques Jeanteur pour expliquer la séparation. L'origine de ce souci d'indépendance, « partagé par l'ensemble de la communauté de travail », aime à préciser le dirigeant, est certainement à chercher du côté des fondateurs. Représentants de commerce et marchands de draps, les frères Edmond et Arthur ouvrent en 1865 leur propre commerce à Sedan, ville alors réputée pour ses manufactures de draps. Très rapidement, Edmond s'oriente vers l'industrie (il sera en 1880 le président de Thomé-Génot, une entreprise de la vallée de la Meuse récemment disparue) et Arthur poursuit seul l'aventure commerciale. En 1888, il crée son magasin sur la place Ducale. Les Jeanteur n'en bougeront plus, centre nerveux d'un empire qui, outre Sedan, a également assuré une présence de

consacrer en deux ans un million d'euros au réaménagement et à la réaménagement de ses surfaces commerciales. Le même sens de l'éthique préside à la nomination des successeurs de la lignée. Agé de soixante-quatre ans, Jacques pense sérieusement à la retraite. A trente et un ans, son fils Aubin est actuellement « en test » dans l'entreprise après avoir passé sept ans chez Peugeot. « Pour diriger, il faut être volontaire. On n'entre pas aux magasins Jeanteur par tradition mais par attachement », précise le père, qui évoque un « respect viscéral et quasi sacré » autant pour la soixantaine de salariés qui s'y activent que pour cet établissement commercial au premier étage duquel son propre père est né. « Le magasin est déjà donné à la prochaine génération, assure cependant Jacques Jeanteur. Nous n'avons jamais abandonné le fil. »

DOMINIQUE CHARTON

Demain : la Maison Lalonde, spécialiste des bergamotes, à Nancy.

L'usine Ford de Blanquefort va sans doute devoir fermer quatre d'ici au début janvier, mais plusieurs entreprises du monde de l'automobile ont manifesté de l'intérêt pour le site.

Ford Aquitaine Industries conçoit des fermetures temporaires

DE NOTRE CORRESPONDANT
À BORDEAUX.

Tout en suscitant des marques d'intérêt de la part de repreneurs potentiels, l'usine Ford Aquitaine Industries de Blanquefort, dont le constructeur américain a décidé de se séparer d'ici le début de la prochaine décennie, doit faire face à une dégradation accélérée de son plan de charge. La poursuite de la baisse de commandes de transmissions automatiques adressées par sa maison mère va la contraindre à fermer ses portes

pendant six jours ouvrables fin octobre et début novembre. Et un nouvel arrêt de production de trois semaines entre mi-décembre et la fin janvier paraît très probable, selon des informations fournies cette semaine au comité d'entreprise.

Baisse du plan de charge

L'usine de Blanquefort, qui emploie 1.500 salariés, produit des transmissions automatiques à 5 vitesses destinées pour la plupart à 3 modèles de véhicules américains, le pick-up Ranger, la Ford Mustang et le 4 x 4 Explo-

ration, ce dernier étant tout particulièrement touché par la récente désaffection des automobilistes d'outre-Atlantique pour les véhicules les plus gourmands. Ce qui explique dans une large mesure la nouvelle baisse du plan de charge de l'usine de Blanquefort, qui pourrait ne produire que 250.000 boîtes cette année contre un record de 750.000 au début de la décennie.

C'est l'an dernier que Ford a décidé de se séparer de sa filiale de production girondine, à compter en principe de 2010. A ce jour, trois groupes du monde de l'auto-

mobile pour le fabriquer, mais aucune n'a encore annoncé de projet de reprise.

Ford a annoncé qu'elle ne produira plus de boîtes de vitesses à partir de 2010. Elle a également annoncé qu'elle ne produira plus de boîtes de vitesses à partir de 2010.

Le groupe de sous-traitance électronique reprend 100 % des actions de Thomson spécialisée dans la fabrication de décodeurs et espère séduire des donneurs d'ordre en quête de fournisseurs.

Novatech Industries reprend Thomson Bourgogne

DE NOTRE CORRESPONDANT
À RENNES.

Avec le rachat de cette usine Thomson Bourgogne basée à Genlis en Côte-d'Or, le groupe breton Novatech Industries élargit ses compétences. Ses deux usines situées à Lannion (Côte-d'Armor) et Pont-de-Buis (Finistère) sont spécialisées dans la fabrication de pièces d'électronique pour la défense et les télécommunications mais aussi pour l'électroménager et le médical alors que Thomson Bourgogne (70 millions d'euros de chiffre d'affaires) lui apporte une ouverture dans le secteur des médias avec ses fabrications de décodeurs pour la télévision.

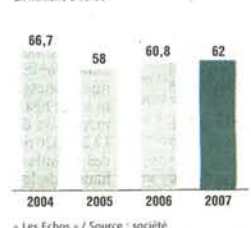
Doté de 12 millions d'euros de fonds propres, Novatech Industries reprend, pour un montant non communiqué, la totalité des actions de Thomson Bourgogne.

La cession sera effective au 1^{er} octobre prochain. Jean-Yves Le Guillerm, le PDG et fondateur de Novatech, intègre l'ensemble des 200 collaborateurs de Thomson Bourgogne.

Doublement des ventes en vue
Le groupe breton a réalisé un chiffre d'affaires de 62 millions d'euros en 2007 avec 490 collaborateurs. L'arrivée de l'usine bourguignonne lui permettra de rapidement doubler le volume total de ses ventes. « En année pleine, nous devrions atteindre les 110 millions d'euros de chiffre d'affaires », explique Jean-Yves Le Guillerm. Il est actionnaire à hauteur de 36 % du capital de son entreprise et le public en détient 20 % (elle est cotée au marché libre d'Alternext depuis 2002). Les parts restantes appartiennent à plusieurs hommes d'affaires. « Le rachat de Thomson Bour-

Le chiffre d'affaires de Novatech Industries

En millions d'euros



« Les Echos » / Source : société

des fournisseurs et services de France.

Désormais, le chiffre d'affaires de Novatech Industries est de 62 millions d'euros. Le groupe breton compte les industries de la télévision et de la téléphonie mobile.

Le groupe financier international, bien implanté dans la logistique, a été racheté par LBO. La CEPL, valorisée entre 550 et 600 millions d'euros, sera reprise par ce groupe pour accélérer sa croissance en Europe.

Arcapita rachète le logisticien CEP au fonds Sagard

DE NOTRE CORRESPONDANTE
À ORLÉANS.

La Compagnie Européenne de Prestations Logistiques (CEPL), basée à Béville-le-Comte (Eure-et-Loir) et spécialisée dans la préparation automatisée de commandes multiréférences, vient de changer de mains. La banque d'investissement Arcapita, basée à Bahrein, a acquis le groupe dans le cadre d'une opération de reprise à effet de levier (LBO), auprès du fonds Sagard et du management. Le montant de la transaction n'a pas été révélé. Mais ce LBO a été calculé sur la base d'une valeur d'entreprise « estimée entre 550 et 600 millions d'euros », a indiqué Thierry Ortmans, président du directoire et fondateur de la CEPL. Son financement a été assuré par un consortium de banques dont RBS, SocGen, Calyon et ING. Le management actuel demeure actionnaire et renforce même son investissement capitalistique tout en conservant son rôle opérationnel, a ajouté le président.

C'est la deuxième fois en trois ans que la CEPL est vendue. En 2005, Thierry Ortmans en avait cédé le contrôle au fonds Sagard. A l'époque, l'entreprise, créée en 1998, comptait une douzaine de

sites et un millier de salariés. Elle exploite actuellement 23 sites, dont 20 en France et 3 en Allemagne, et emploie plus de 2.200 salariés. Son chiffre d'affaires a également quasiment doublé à 150 millions d'euros lors du dernier exercice contre 82 en 2004.

L'entreprise, qui favorise la responsabilisation de la main-d'œuvre et l'investissement, fonde sa réussite sur le développement de processus entièrement automatisés et informatisés, des délais de réponse très courts et une marge d'erreur très faible. Elle compte parmi ses clients de grands noms du secteur parfums et cosmétiques comme Guerlain, Elizabeth Arden, Coty, Marionnaud, mais aussi Electronic Arts, Kodak ou encore Le Coq Sportif.

Cap sur la logistique

Avec cette nouvelle cession, Thierry Ortmans espère à nouveau « doubler la taille de l'entreprise en quatre ans » et se donne pour « objectif majeur » son développement à l'international. Ses marchés prioritaires seront d'abord européens, avec l'Allemagne, le Benelux, l'Italie et l'Espagne, dans des domaines aussi divers que les parfums et cosmétiques, la pharmacie, le textile, la chaussure, le livre, la hi-fi, etc. Mais l'entreprise mise aussi sur le

portefeuille de participations de son nouvel actionnaire dans le secteur logistique (5 milliards de dollars) pour « accompagner ses clients en Asie ou aux Etats-Unis ». Arcapita compte déjà 5 millions de mètres carrés d'entrepôts dans le

monde. Un joint-venture de 1 milliard de dollars en Singapour Prolog Moyon

TÉLÉGRAMME

CHAPOUTIER. L'un des principaux producteurs de la vallée du Rhône, la Maison Chapoutier 15 millions d'euros dans la création d'un nouveau Mercuriol (Drôme) et dans l'agrandissement d'un caveau situés à Tain l'Hermitage (Drôme). L'entreprise compte 23 salariés et a réalisé d'affaires de 20 millions d'euros.

EN BREF

Corse : l'enseigne Centres va prendre pied sur l'île

Dix magasins du groupement d'indépendants Super U, Marché U) en Corse vont changer de nom pour devenir Centres, jusqu'à présent absents de l'île. Leur affiliation sera effective dès le début de l'année 2009. Ces 10 magasins de commerce de détail en Corse. S'agit de magasins de commerce de détail en Corse. S'agit de magasins de commerce de détail en Corse. S'agit de magasins de commerce de détail en Corse.